

Décision Générale colonial

Décision n° 779 du 10 juin 1953 :

n° 779

Ministère PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT	Date de publication 10 juin 1953
Numéro JO n° 8 du 01/07/1953	Date du numéro 1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Les ardes-cercles dont les noms suivent sont engagés à la Compagnie des Gardes-Cercle de Djibouti, pour compter du 10 juin 1953 : Ibrahim Galileh, Mle 376, 2e classe, 1e échelon ; Mohamed Abdillahi, Mle 375, 2e classe, 1er échelon.